



Coût et procédure d'un divorce

Par **koliana**, le **28/12/2011** à **10:34**

Bonjour,

Mon ami est séparé de sa femme depuis 8 ans.
Quelles sont les démarches pour divorcer et à moindre frais ?

Merci.

Bien à vous,
A.

Par **amajuris**, le **28/12/2011** à **20:07**

bjr,
il demande le divorce pour altération définitive du lien conjugal.

Demande

Le divorce peut être demandé par l'un des époux lorsque le lien conjugal est définitivement altéré.

L'altération doit résulter de la cessation de la communauté de vie entre les époux, s'ils vivent séparés depuis au moins 2 ans. Le divorce est alors automatiquement prononcé si le délai de séparation est acquis à la date de l'assignation par l'huissier de justice .

Les motifs de la séparation n'ont pas à être énoncés.

L'époux qui n'a formé aucune demande en divorce peut demander à l'autre époux des dommages-intérêts en réparation des conséquences d'une particulière gravité qu'il subit du fait de la rupture du mariage.

Coût du divorce

Il varie en fonction des honoraires du ou des avocats choisis.

Si les ressources de l'un des époux ou des 2 sont insuffisantes pour engager la procédure de divorce, il(s) peut(vent) bénéficier de l' aide juridictionnelle .

il faut donc que votre ami voit en avocat pour entamer la procédure.

cdt